



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 13/2014

Concerne : Réfection et amélioration des chemins en revêtement bitumineux au cimetière du chemin de Mon-Repos – Demande d'un crédit de construction

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 160'000.-- (cent soixante mille francs) en vue de la réfection et l'amélioration des chemins en revêtement bitumineux du cimetière de Mon-Repos.

1 Préambule



Le cimetière, situé au chemin de Mon-Repos, a été construit en 1973. Depuis cette construction, à part quelques surfacages ponctuels, aucun entretien lourd n'a été entrepris.

Au vu de la dégradation des chemins d'accès, une remise en état semble une évidence. Les visiteurs de ce lieu de recueillement, dont la majorité a un âge respectable, doivent pouvoir emprunter des chemins sûrs, exempts de toute crevasse ou aspérité.

2 Travaux projetés

Une réfection lourde sera nécessaire pour la partie inférieure car la fondation du chemin est complètement défoncée et ne supporte plus le passage des camions qui font la vidange de la benne pour les déchets verts.

Les chemins de traverse, qui sont actuellement en dalles, seront aussi goudronnés et recouverts d'un gravillon jaune du Jura.

Toutes les bordures et tous les pavés de bords seront soit remis à niveau, soit changés.

Toutes les surfaces en dur seront recouvertes de gravillon couleur jaune du Jura.

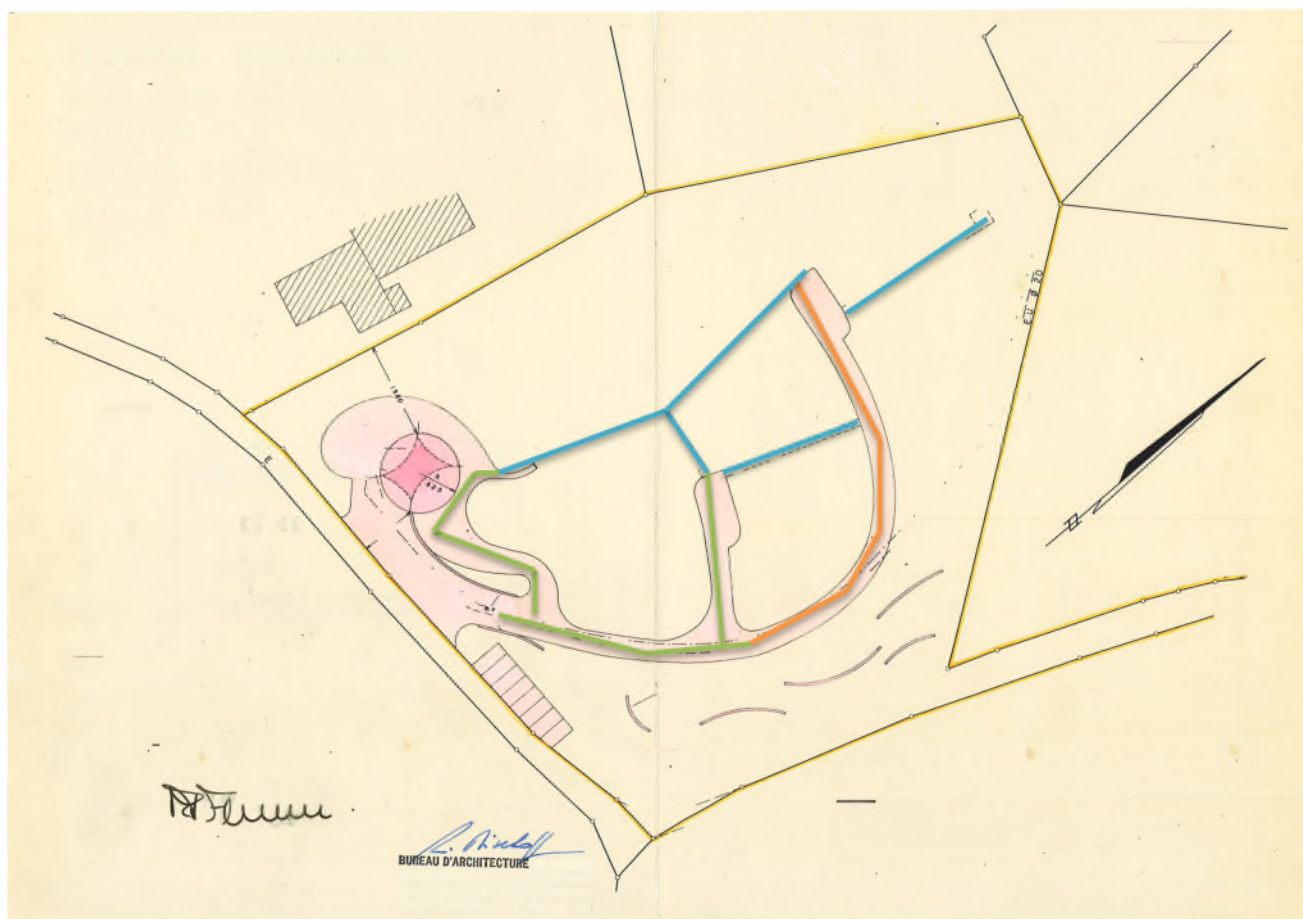
Réfection lourde :



Réfection légère :



Les chemins de traverses :



3 Planning

Ces travaux débuteront dès l'acceptation du présent préavis, soit dès la mi-septembre et dureront jusqu'à fin novembre 2014.

4 Coût des travaux

Selon les devis établis sur base des offres d'entreprises rentrées, le coût des travaux se présente comme suit :

Installation et signalisation de chantier	CHF	10'000.00
Génie civil (goudronnage et bordures)	CHF	80'000.00
Gravillonnage (jaune du Jura)	CHF	50'000.00
Aménagement de la benne	CHF	5'000.00
Divers & Imprévus	CHF	3'000.00
Total brut	CHF	148'000.00
TVA 8%	CHF	11'840.00
TOTAL TTC	CHF	159'840.00
 <u>TOTAL ARRONDI</u>	 CHF	 <u>160'000.00</u>

5 Aspects financiers

Ces travaux figurent au plan des investissements pour un montant de CHF 120'000.--. L'ampleur des dégradations est telle que des travaux supplémentaires ont été décidés et justifient l'augmentation du montant projeté.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer ces travaux sans recourir à l'emprunt. Par ailleurs, ces réfections n'entraînent aucun coût supplémentaire sur le budget de fonctionnement.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 3'968.-- (calculée à 2.48 %, sur un montant de CHF 160'000.--).

6 Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 13/2014 du 4 août 2014,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 160'000.-- (cent soixante mille francs) pour la réfection et l'amélioration des chemins en revêtement bitumineux au cimetière du chemin de Mon-Repos, telles que présentées dans le présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Epalinges, le 4 août 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire-adjointe :

Maurice Mischler

Monique Andujar

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard